

Une organisation tournée vers l'avenir et axée sur les résultats



## Rapport annuel 2002-2003

Direction régionale

# **BAS-SAINT-LAURENT**



Québec 

# Mot de la direction



La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est fière de présenter son rapport annuel 2002-2003.

Le rapport met en valeur les activités et les résultats obtenus au regard d'un plan de gestion par résultats élaboré en 1999. Ceux-ci s'inscrivent dans les priorités de la Direction générale aux affaires régionales (DGAR) du MAPAQ, qui sont la gestion durable des ressources, l'adaptation des entreprises agricoles, le soutien au développement du secteur agricole et agroalimentaire et la modernisation de son cadre de gestion.

Le rapport vise également à mettre en lumière la contribution de son équipe, riche d'expériences et d'expertises, engagée à faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en alliance avec les forces du milieu, un levier majeur de développement et de croissance du Bas-Saint-Laurent.

Je tiens à remercier tous les organismes régionaux qui ont collaboré à la réalisation d'activités et, bien sûr, les membres de l'équipe régionale pour leur contribution significative aux résultats obtenus et leur dévouement envers la clientèle.

Le directeur régional par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Vézina', written in a cursive style.

LUC VÉZINA, agr., M.Sc.

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Description de la région</b>	<b>1</b>
1.1	Région agricole.....	1
1.2	Industrie bioalimentaire.....	2
1.2.1	Production agricole.....	3
1.2.2	Transformation et commercialisation agroalimentaire.....	5
1.3	Secteurs d'avenir.....	6
1.4	Territoire desservi.....	7
<b>2.</b>	<b>Équipe régionale et organisation du travail</b>	<b>8</b>
2.1	Centres de services agricoles et personnel ( <i>voir annexe 1</i> ).....	8
2.2	Équipes de travail.....	8
<b>3.</b>	<b>Cadre de gestion de la direction régionale</b>	<b>9</b>
<b>4.</b>	<b>Interventions et résultats</b>	<b>10</b>
4.1	<b>ORIENTATION 1 : Soutien à la gestion durable des ressources</b> <i>(agroenvironnement)</i>	10
4.2	<b>ORIENTATION 2 : Soutien à l'adaptation des entreprises agricoles</b>	13
4.2.1	Transfert technologique.....	14
4.2.2	Services-conseils.....	19
4.2.3	Diffusion de l'information et des connaissances.....	22
4.2.4	Autres interventions.....	25
4.3	<b>ORIENTATION 3 : Soutien au développement et à la croissance du</b> <b>secteur agricole et agroalimentaire</b>	26
4.3.1	Établissement de cibles de croissance.....	27
4.3.2	Développement et croissance de l'agriculture.....	28
4.3.3	Plans de développement sectoriels.....	20
4.3.4	Transformation et commercialisation des produits agricoles.....	30
4.3.5	Promotion de l'agroalimentaire.....	30
4.4	<b>ORIENTATION 4 : Modernisation du cadre de gestion et application</b> <b>des façons de faire</b>	31
4.4.1	Partenariat.....	32
4.4.2	Concertation.....	32
4.4.3	Gestion par résultats.....	33
4.4.4	Simplification administrative.....	33
<b>5.</b>	<b>Autres activités</b>	<b>34</b>
5.1	Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre.....	34
5.2	Enregistrement des exploitations agricoles.....	34
5.3	Aménagement du territoire et développement rural.....	34
	<b>Annexe 1 : Centres de services agricoles et personnel</b>	<b>35</b>
	<b>Annexe 2 : Sommaire des aides financières 2002-2003</b>	<b>38</b>

# 1. DESCRIPTION DE LA RÉGION

## 1.1 Région agricole

Le Bas-Saint-Laurent regroupe huit municipalités régionales de comté (MRC) : Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Les Basques, Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et Matane ayant chacune leur pôle d'attraction. On dénombre, au total, 131 municipalités, villes et villages répartis sur presque tout le territoire (*le nombre total ne tient pas compte des fusions municipales*).



Située sur la rive sud du majestueux fleuve Saint-Laurent, entre les régions de Chaudière-Appalaches, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la province du Nouveau-Brunswick et de l'État du Maine, cette partie de l'estuaire couvre une superficie de 22 404 kilomètres carrés et s'étend sur une longueur de 320 kilomètres par une largeur variant de 50 à 100 kilomètres. Un peu plus de 350 000 hectares y sont consacrés à l'activité agricole.

La zone côtière du Bas-Saint-Laurent se caractérise par deux types de relief prédominants : les terrasses du littoral et les plateaux appalachiens. Les terrasses, qui s'étalent sur une largeur de 5 à 8 kilomètres, gagnent généralement en élévation en s'éloignant au sud, vers l'intérieur des terres, pour atteindre en moyenne 500 mètres d'altitude. Les plateaux appalachiens, qui couvrent la plus grande partie du reste de la région, sont traversés du nord au sud par deux grandes vallées et régions hydrographiques, les vallées du Témiscouata et de La Matapédia. Celles-ci sont caractérisées par de grandes surfaces lacustres qui créent des microclimats régionaux.

Le climat est influencé par les courants froids du fleuve Saint-Laurent et de la mer du Labrador, et par le relief des Appalaches. Les précipitations annuelles sont en moyenne de 900 millimètres et la période sans gel est de 102 jours. La longueur de la saison de végétation varie généralement entre 159 et 169 jours. La région est exposée d'est en ouest à des moyennes de 1 195 à 1 567 degrés-jours (sur la base de 5 °C).

Les sols prédominants du territoire sont des loams sableux à argileux ainsi que des sables. Souvent pierreux sur les hautes terres, plusieurs sols appalachiens sont plutôt acides et exigent des amendements calcaires pour leur mise en culture.

## 1.2 Industrie bioalimentaire

L'industrie bioalimentaire prend en compte l'agriculture, les pêches commerciales, la transformation, le commerce de gros, le commerce de détail et la restauration. Cette industrie génère un PIB de 400 millions de dollars et crée 14 300 emplois dans le Bas-Saint-Laurent.

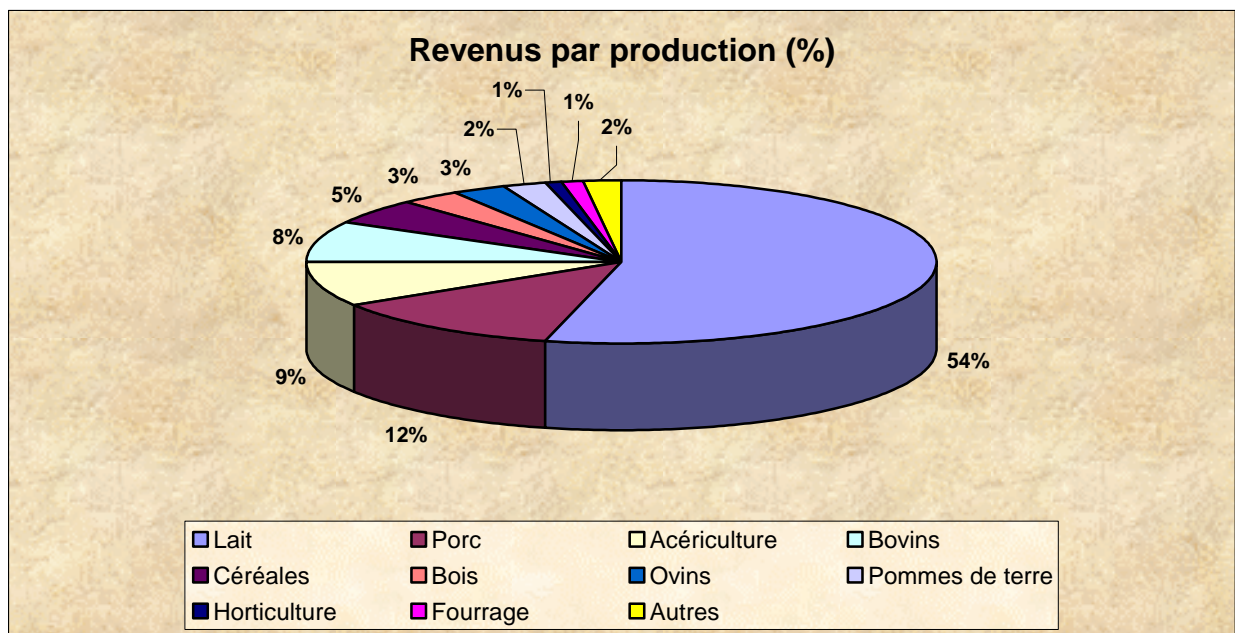
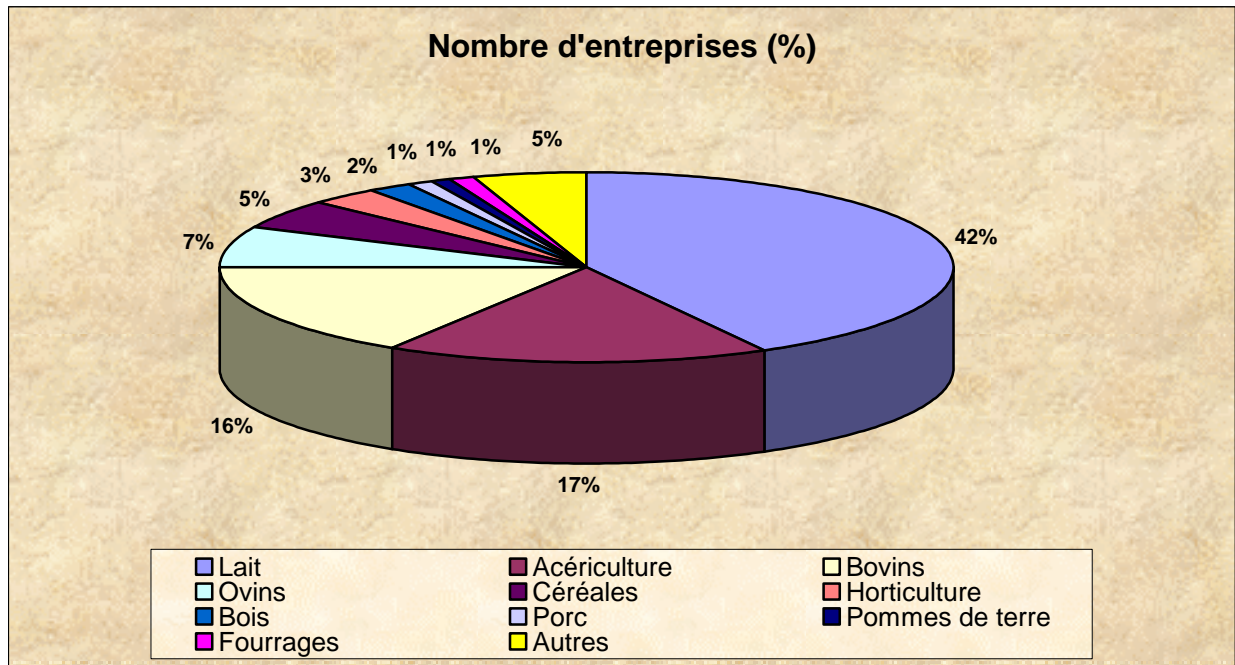
	<i>Année 2001</i>	<i>% du Québec</i>
<b>Agriculture</b>		
PIB	150 000 000\$	6,0
Recettes provenant du marché	320 000 000\$	6,0
Emplois	4 300	7,0
<b>Pêches commerciales</b>		
PIB	4 000 000 \$	9,0
Valeur des débarquements	12 000 000 \$	9,0
Emplois	300	7,0
<b>Transformation</b>		
PIB	80 000 000 \$	1,0
Valeur des livraisons	500 000 000 \$	3,0
Emplois	1 400	2,0
<b>Commerce de gros</b>		
Emplois	600	2,0
<b>Commerce de détail</b>		
PIB	70 000 000 \$	2,0
Ventes	430 000 000 \$	2,0
Emplois	3 400	3,0
<b>Restauration</b>		
PIB	100 000 000 \$	2,0
Recettes	140 000 000 \$	2,0
Emplois	4 300	3,0
<b>Ensemble du bioalimentaire</b>		
PIB	400 000 000 \$	3,0
Emplois	14 300	3,0

Source : Profil régional de l'industrie bioalimentaire, estimation pour 2000

L'industrie bioalimentaire contribue à 9 % du PIB et à 11 % des emplois de l'économie régionale bas-laurentienne.

### 1.2.1 Production agricole

Selon les fiches d'enregistrement 2000, le Bas-Saint-Laurent compte 2 444 exploitations agricoles, regroupant principalement une dizaine de productions. Cependant, seules les trois principales sont répertoriées. Elles génèrent des revenus annuels de plus de 302 millions de dollars.



La production laitière domine largement le marché du Bas-Saint-Laurent en générant près de 54 % des recettes agricoles. La production porcine, le deuxième secteur en importance, affiche des revenus annuels de plus de 35 millions de dollars par année.



La production ovine occupe une place très importante dans l'économie régionale du Bas-Saint-Laurent. Comptant pour le tiers de la production québécoise la région se classe première pour cette production au Québec. Les 178 entreprises ovines disséminées un peu partout sur le territoire génèrent des revenus annuels se chiffrant à environ 10 millions de dollars.



Le Bas-Saint-Laurent bénéficie de potentialités qui en fait, donc principalement, une **région d'élevage avec les cultures qui y sont associées**.



Malgré que la production acéricole soit très importante dans le Bas-Saint-Laurent, seulement 415 entreprises acéricoles se sont enregistrées au ministère. Mais, selon un récent décompte, il y en aurait près d'un millier en production. Considérant cette information, les revenus anticipés de l'acériculture avoisineraient les 50 millions de dollars, la ramenant ainsi au deuxième rang en importance.



## 1.2.2 Transformation et commercialisation agroalimentaires

La région du Bas-Saint-Laurent peut compter sur une infrastructure de base de l'industrie de la transformation alimentaire. On y trouve deux usines laitières, l'une à Saint-Alexandre et l'autre à Amqui. Quatre fromageries, dans les MRC de Témiscouata, des Basques, de La Matapédia et de Matane, permettent de transformer une petite partie du lait produit dans la région. Une autre entreprise à Rimouski produit un fromage fumé.

En région on recense également, deux abattoirs d'importance réservés à la production porcine, dans le Kamouraska, un troisième abattoir porcin sera établi à Rivière-du-Loup, en remplacement des installations de Notre-Dame-du-Lac qui ont été la proie des flammes au printemps 2002 et, un autre abattoir situé dans La Mitis, spécialisé dans l'abattage du bœuf et de l'agneau et qui assure une première transformation des productions animales. Pour ce dernier, des travaux correctifs ont été réalisés afin de le rendre conforme aux normes de contrôle de qualité (HACCP) et d'augmenter la découpe des viandes.

On note aussi la présence de deux entreprises de découpe et de transformation plus avancée de la viande de porc, l'une à Rivière-du-Loup et l'autre à Matane. À cela s'ajoute plusieurs autres entreprises de tailles variables situées un peu partout dans la région qui offrent des charcuteries, des produits fumés et des préparations de viandes. Ce secteur est en progression et plusieurs projets d'expansion ou de consolidation ont été réalisés durant la dernière année. Une nouvelle entreprise à Saint-Cyprien se spécialise dans la charcuterie de produits fins.

Une foule de petites entreprises offrent une diversité de produits allant du miel aux herbes salées, en passant par les fines herbes, les herbes médicinales, les produits transformés de l'érable et les boissons alcoolisées à base d'eau d'érable, de framboises ou de miel se greffent au développement économique régional.

Pour promouvoir et commercialiser les produits agricoles du Bas-Saint-Laurent, l'organisme « Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent inc. » a été mis sur pied. Il rassemble une quarantaine d'entreprises membres et offre différents services liés au marketing et à la commercialisation. Une réflexion stratégique et un nouveau plan d'action précisent maintenant sa mission, qui est orientée vers les services nécessaires à ses membres.

La région compte plusieurs petites entreprises de distribution alimentaire dont deux de plus grande envergure situées dans la MRC des Basques et de La Mitis.

Pour compléter ce bref tableau, la région recèle une chaîne régionale de supermarchés dont le siège social est situé dans la MRC de La Mitis. Elle exploite 14 établissements, dont la moitié a pignon sur rue dans le Bas-Saint-Laurent et l'autre moitié dans la couronne nord de la ville de Québec.

### 1.3 Secteurs d'avenir

Actuellement, les productions non contingentées sont celles qui présentent le meilleur potentiel de développement, puisqu'elles demandent moins de capitaux. Leur mise en marché s'avère souvent difficile et exige des efforts supplémentaires de la part des productrices et producteurs agricoles.

Les productions fruitières et maraîchères offrent un bon potentiel de développement. Le climat frais de la région, qui limite la propagation des insectes et des maladies, constitue un avantage par rapport à d'autres régions du Québec. Certaines productions sont bien appuyées par des services-conseils spécialisés. Par contre, la saison de végétation plus courte limite les possibilités de production de plusieurs cultures. De plus, la mise en marché est ardue et les prix sont fluctuants.

Le Bas-Saint-Laurent est une région à fort potentiel pour la production biologique. Les ressources sol, climat et eau de qualité et le faible coût des terres sont des avantages certains pour le développement de ce mode de production. L'intérêt des jeunes, des nouveaux producteurs et des consommateurs est grandissant et la demande régionale n'est pas comblée. Le Bas-Saint-Laurent compte 49 entreprises certifiées et pré-certifiées, dont 19 en production laitière biologique; ce qui la classe au 2<sup>e</sup> rang provincial après le centre du Québec.

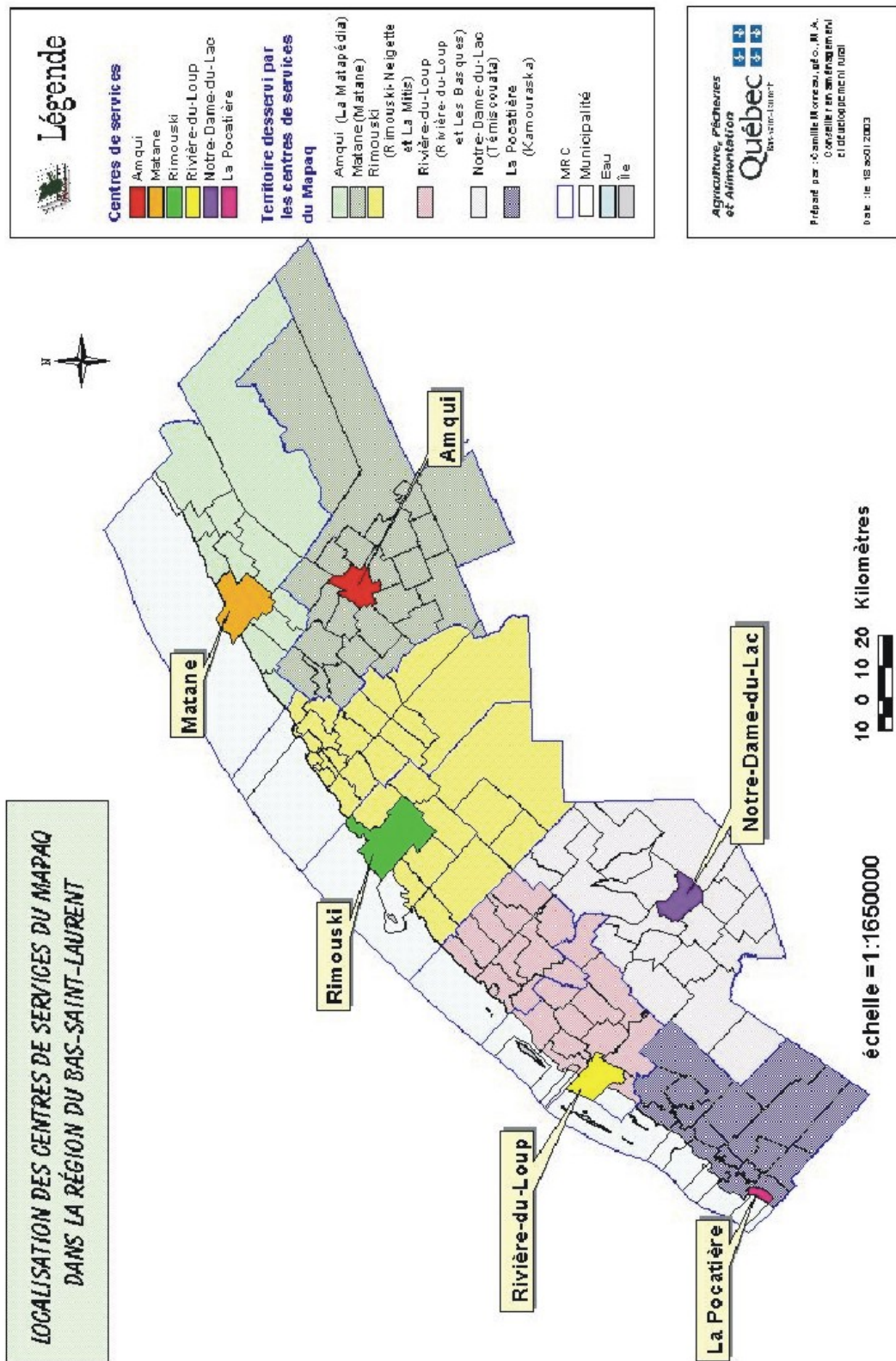
La production ovine continue de présenter un bon potentiel de développement. C'est un secteur dynamique et bien pourvu de services-conseils qui utilise souvent les terres et les bâtiments d'anciennes entreprises laitières. La commercialisation demeure cependant un point à améliorer afin d'accroître la compétitivité de ce secteur.

D'autres productions, comme les oiseaux gibiers à plumes et la production laitière caprine, pourraient avoir un avenir prometteur si, parallèlement à leur développement, on structurait leur mise en marché dans la région.

La Table de concertation agricole du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) a adopté, en 2000-2001, un plan stratégique de développement qui met l'accent sur le développement de la transformation et de la commercialisation pour développer une industrie plus forte et mieux intégrée en ciblant plus particulièrement :

- la transformation des produits de l'érable;
- une transformation plus avancée des produits carnés;
- un élargissement de la transformation des produits laitiers (incluant lait de chèvre et de brebis);
- le conditionnement des produits végétaux;
- la production et la commercialisation des produits biologiques.

## 1.4 Territoire desservi



## 2. ÉQUIPE RÉGIONALE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

### 2.1 Centres de services agricoles et personnel *(Voir annexe 1)*

La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent dessert huit MRC à partir de six centres de services agricoles.

Deux centres de services agricoles, ceux de Rimouski et Rivière-du-Loup, desservent chacun deux MRC. Un plus grand nombre de personnes y assurent des activités de gestion et de soutien, et ce, pour l'ensemble des équipes de la région et pour la direction régionale, notamment sur les plans administratifs, de l'information, des communications et des technologies.

Le service à la clientèle et le fonctionnement général des différents centres de services agricoles sont sous la responsabilité administrative du directeur régional adjoint, qui agit en collaboration avec les responsables d'équipe de conseils locaux et de l'équipe d'administration. La fonction de conseillère locale ou conseiller local a été maintenue à raison d'environ une personne par MRC. Les autres personnes sont affectées à des tâches spécialisées ou de soutien, et peuvent être appelées à intervenir dans l'ensemble de la région.

### 2.2 Équipes de travail

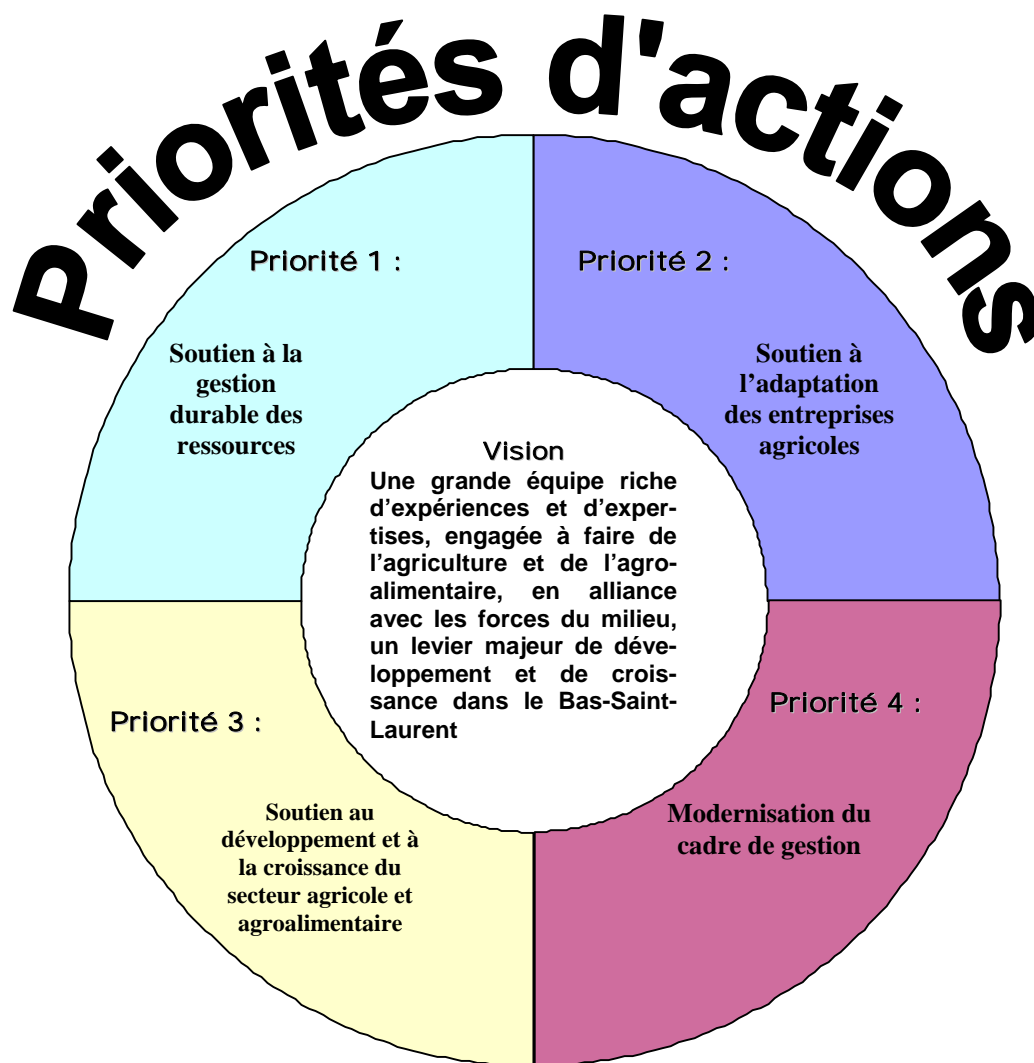
La direction régionale a adopté une structure de travail dite matricielle. En marge de la structure hiérarchique, chaque membre de l'équipe régionale peut faire partie d'une ou de plusieurs équipes coordonnées par des pairs. La plupart des membres de l'équipe ont des affectations variées à l'intérieur de plusieurs équipes.

<i>Équipes</i>	<i>Dossiers et équipes ad hoc</i>	<i>Équipes de gestion et de soutien</i>
Conseils locaux Lait Bœuf Ovin et caprin Acériculture Grandes cultures Qualité des fourrages Horticulture Gestion et économie Génie rural Agroenvironnement Transformation et marketing	Services aux groupes Aménagement Agriculture biologique Grands gibiers Apiculture	Administration financière et matérielle Secrétariat Communication Technologies Coordination élargie Modernisation de la gestion

### 3. CADRE DE GESTION DE LA DIRECTION RÉGIONALE

**Mission**

*Influencer et soutenir, par du service-conseil adapté, la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire de chacune des régions du Québec, dans une perspective de développement durable.*



## 4. INTERVENTIONS ET RÉSULTATS

À l'instar des autres directions régionales, le plan régional de résultats bas-laurentien traduit les grandes priorités de la DGAR dans le contexte particulier de la région, en fonction de ses problématiques particulières et de ses priorités.

Le rapport annuel présente les résultats obtenus en 2002-2003 par rapport aux résultats régionaux visés.

### 4.1 **ORIENTATION 1 : Soutien à la gestion durable des ressources** (agroenvironnement)

Pour l'année 2002-2003, concernant la qualité de l'eau et plus précisément la pollution localisée par l'azote et le phosphore, les résultats relatifs à l'objectif d'**avoir amené 100 % des entreprises ciblées, selon le calendrier du programme Prime-Vert, à adopter des mesures visant l'entreposage étanche et suffisant des fumiers et avoir réduit de 808 le nombre d'unités animales ayant accès aux cours d'eau**, sont :

	<i>Cibles</i>	<i>Résultats</i>	<i>% de l'objectif à atteindre</i>
Sites d'entreposage	120	127	106 %
Unités animales retirées des cours d'eau	808	783	97 %



Le ministère a fourni une aide financière de 5,86 millions de dollars pour la construction de structures d'entreposage sur des investissements totaux de 9,49 millions de dollars. Il a également investi 9 473 \$ pour financer l'achat d'équipement d'épandage de lisier de porcs. La direction régionale a investi 38 821 \$ pour la réalisation de 24 projets de conservation des ressources qui ont permis, principalement, d'aménager 9 sites d'abreuvement des animaux dans les champs afin de les exclure des abords des cours d'eau et 14 haies brise-vent.

Concernant la pollution diffuse par l'azote et le phosphore, nous avons comme objectif d'avoir amené les entreprises agricoles concernées par le *Règlement sur les exploitations agricoles (RRPOA)* à réaliser un *Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)* selon les délais prescrits à la réglementation.

<i>Objet</i>	<i>Cible</i>	<i>Résultat</i>	<i>% de l'objectif 2003</i>
PAEF	433	257	59 %

Au 31 mars 2003, 257 entreprises agricoles de la région sont dotées d'un PAEF. Au total, 193 de ces PAEF ont été réalisés par les 10 clubs agroenvironnementaux de la région et 64 autres, dans le cadre du programme-pilote « Accès services-conseils agricoles du Bas-Saint-Laurent » (ASCABSL).

Le Bas-Saint-Laurent connaît la meilleure pénétration québécoise des clubs agroenvironnementaux, avec un taux de pénétration de 30 %, comparativement à la moyenne québécoise de 18 %. Le nombre de membres s'est accru de près de 15 % au cours de la dernière année, passant de 639 à 733.

#### Participation des entreprises agricoles dans les clubs en 2001-2002

<i>MRC</i>	<i>Nombre d'entreprises membres</i>	<i>Nombre d'entreprises agricoles/MRC</i>	<i>Taux de pénétration</i>
Kamouraska	97	448	22 %
Rivière-du-Loup	108	311	35 %
Témiscouata	68	449	15 %
Les Basques	90	233	39 %
Rimouski-Neigette	96	278	35 %
La Mitis	106	302	35 %
Matane	64	162	40 %
La Matapédia	104	251	41 %
RÉGION	733	2 434	30 %

Au cours de l'année 2002-2003, la direction régionale a investi 404 149 \$ en soutien aux clubs agroenvironnementaux.

Concernant les risques de pollution diffuse par les pesticides et dans le but d'amener, **d'ici 2003, les entreprises agricoles (céréales, maïs, soya, pomme de terre) à adopter des pratiques de lutte intégrée aux ennemis des cultures sur 70 % des superficies cultivées**, nous nous étions engagés à déterminer la cible pour chacune des trois années. La lutte intégrée se pratique déjà sur 1 370 hectares en horticulture et environ 17 000 hectares en grandes cultures (céréales et maïs). En y additionnant les surfaces en cultures biologiques, on estime la superficie totale à près de 22 600 hectares. Il s'agit d'une augmentation d'environ 5 300 hectares, soit près de 950 hectares de plus que la cible régionale fixée. Les données de la prochaine campagne d'enregistrement des entreprises agricoles de 2003 nous permettront de valider ces estimations.

### Pratique de lutte intégrée aux ennemis des cultures

<i>Types d'intervention</i>	<i>Superficies (ha)</i>	<i>Nombre d'entreprises agricoles</i>
Superficies sous lutte intégrée		
• Horticulture	1 370	93
• Grandes cultures	17 000	---
Réglages de pulvérisateurs	--	17
Désherbage mécanique		
• Fruits et légumes	150	55
• Pommes de terre	1 110	22
• Maïs	15	2
Superficies cultivées sans pesticide		
• Grandes cultures	4 153	>20
• Fruits et légumes	58	20

### COMMUNICATIONS :

- Publication et diffusion de 2 numéros spéciaux du bulletin « Le Messenger » sur l'agroenvironnement et les nouvelles exigences réglementaires auprès de toutes les entreprises agricoles;
- 3 conférences sur l'entreposage des fumiers, l'application du REA et la protection des cours d'eau ont réuni 141 participants, dont 92 entreprises agricoles;
- 4 démonstrations à la ferme sur des sujets agroenvironnementaux;
- envois de lettres personnalisées à des entreprises pour les inciter à tirer parti de divers volets du programme Prime-Vert.

Nous avons contribué à la poursuite des activités de 4 comités de gestion de l'eau des bassins versants :

- le comité de bassin de la rivière Fouquette est opérationnel depuis 1996; 12 entreprises agricoles sur 73 protègent leurs bandes riveraines et 7 entreprises agricoles contrôlent l'accès des animaux aux cours d'eau;
- 3 nouveaux comités de bassin versant ont été mis en place au cours des 2 dernières années; il s'agit des comités de bassin de la rivière Kamouraska et de la rivière Rimouski, qui comptent respectivement 108 et 78 entreprises agricoles, ainsi que celui de la rivière Mitis qui est en cours d'implantation.

Nous avons soutenu l'aménagement de **six nouveaux sites d'enclos d'hivernage de bovins de boucherie** et continué de suivre les résultats de quatre sites d'élevage existants, selon le *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales de gestion des fumiers de bovins de boucherie*.

De plus, la direction régionale participe activement aux activités de suivi d'un plan d'action concertée en agroenvironnement entre le MAPAQ, le MENV et les Fédérations de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud. Elle a initié la rédaction d'un bilan des activités de ce plan d'action qui s'est terminé le 31 mars 2003.

Par ailleurs, les mécanismes visant à prendre en compte les préoccupations environnementales à l'intérieur des programmes d'appui financier sont déjà en place.

Bref, l'équipe régionale ne se limite pas à gérer le programme Prime-Vert. Les conseillères et conseillers accompagnent les agricultrices et agriculteurs dans leur cheminement, en réalisant en outre des dossiers agronomiques des entreprises. Ce faisant, ils assistent les exploitantes et exploitants agricoles dans leur choix, en donnant une information objective sur les avantages et inconvénients des diverses structures et régies. Cette démarche coïncide fréquemment avec une réflexion de fond sur les perspectives d'avenir des entreprises agricoles.

## 4.2 **ORIENTATION 2 : Soutien à l'adaptation des entreprises agricoles**

Cette orientation a fait l'objet de très nombreuses interventions de la part de l'équipe régionale, à savoir :

- transfert technologique;
- services-conseils;
- diffusion d'information et de connaissances;
- autres interventions.



## 4.2.1 Transfert technologique

Le plan régional de résultats 2001-2002 présentait 24 objectifs de transfert technologique dans 6 secteurs de production. Les équipes régionales travaillent de diverses manières avec des organismes pour favoriser le développement d'expertises dans le milieu et un bon transfert des technologies (démonstrations, réseaux d'évaluation, essais, etc.). Dans cette optique, la direction régionale a appuyé, durant la dernière année, 49 projets, pour une aide totale de 58 550 \$.

### Production acéricole :

<i>Objectifs 2003</i>	<i>Cibles 2002-2003</i>	<i>Résultats 2002-2003</i>	<i>Résultats cumulatifs 2000-2003</i>	<i>% des objectifs de 2002-2003</i>
Avoir implanté, d'ici 2003, la technique de jardinage acérico-forestier pour l'amélioration et le maintien de la vigueur des érablières chez 60 acériculteurs	30	35	144	240 %
Avoir implanté, d'ici 2003, les nouvelles techniques d'entaillage et de désinfection chimique de l'entaille chez 500 acériculteurs	100	106	336	67 %
Avoir implanté, d'ici 2003, l'utilisation du glucomètre chez 50 acériculteurs	20	0	1	2 %

L'équipe acéricole a continué d'appuyer de son expertise le développement de l'industrie, particulièrement dans la MRC de Témiscouata. L'information diffusée à de nombreux acériculteurs, entre autres lors des deux colloques régionaux, a contribué à améliorer la qualité du sirop produit en région et à sensibiliser les acériculteurs à la mise en marché de leurs produits.

### Production de bovins de boucherie :

<b>Objectifs 2003</b>	<b>Cibles 2002-2003</b>	<b>Résultats 2002-2003</b>	<b>Résultats cumulatifs 2000-2003</b>	<b>% des objectifs de 2002-2003</b>
Avoir adapté la régie d'élevage en enclos d'hivernage aménagé selon le <i>Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales</i> sur 20 sites	10	7	18	90 %
Avoir amené 70 % des 110 producteurs inscrits au PATBQ (77) à maîtriser le programme informatique comme outil de diagnostic d'efficacité de leur entreprise	20	11	99	129 %
Avoir délivré 286 attestations aux éleveurs de la région pour des taureaux améliorateurs génétiquement, selon les nouvelles normes de la génétique supérieure	100	123	308	108 %
Avoir amené 52 entreprises inscrites au PATBQ à utiliser un réseau de communication Internet pour transmettre leurs données	20	11	45	87 %

### Production ovine :

Les membres de l'équipe ovine donnent un appui aux entreprises en conversion, en diversification et en démarrage sur le plan technico-économique. On cherche principalement à améliorer la régie des troupeaux pour en augmenter la productivité.



<b>Objectifs 2003</b>	<b>Cibles 2002-2003</b>	<b>Résultat 2002-2003</b>	<b>Résultats cumulatifs 2000-2003</b>	<b>% de l'objectif de 2002-2003</b>
Avoir implanté des techniques de désaisonnement dans 40 entreprises afin de produire durant toute l'année	20	15	42	105 %
Avoir implanté les outils du schéma d'amélioration génétique reconnu dans 40 entreprises	20	10	43	108 %
Avoir implanté des systèmes automatisés d'alimentation dans 3 entreprises.	1	1	2	66 %
Avoir implanté l'utilisation de la femelle hybride dans 20 entreprises	10	7	12	60 %

### Production horticole maraîchère et fruitière :

Les membres de l'équipe horticulture maraîchère et fruitière donnent un appui aux entreprises en conversion, en diversification et en démarrage, tant sur le plan technique (plan de fertilisation et régie de production) que sur celui du repérage des marchés.



<b>Objectifs 2003</b>	<b>Cibles 2002-2003</b>	<b>Résultats 2002-2003</b>	<b>Résultats cumulatifs 2000-2003</b>	<b>% de l'objectif de 2002-2003</b>
Avoir implanté l'utilisation d'un test postrécolte de détection des virus dans 11 entreprises (85 % des entreprises de pomme de terre de semence)	0	11	12	109 %
Avoir implanté de nouvelles cultures de crucifères dans 3 entreprises	1	1	3	100 %
Avoir implanté de nouveaux cultivars de framboises dans 4 entreprises (20 % des entreprises de production de framboises)	1	1	4	100 %
Avoir implanté de nouveaux cultivars de fraises dans 3 entreprises (20 % des entreprises de production de fraises)	1	5	7	233 %
Avoir amené 6 entreprises (75 % des entreprises serricoles maraîchères) à adhérer aux groupes de discussion du réseau provincial d'expertise	0	0	6	300 %

### Grandes cultures :

Les efforts visant à inciter les productrices et producteurs à récolter leurs fourrages à la période optimale en misant principalement sur l'utilisation de la ligne « Info-Fourrage », portent des fruits. Les interventions réalisées pour introduire de nouvelles cultures, tels le lin à graine et le sarrasin, et mieux fertiliser les céréales à paille et les fourrages contribuent à augmenter la rentabilité à la ferme de plusieurs productions de grains et de fourrages.



<b>Objectifs 2003</b>	<b>Cibles 2002-2003</b>	<b>Résultats 2002-2003</b>	<b>Résultats cumulatifs 2000-2003</b>	<b>% des objectifs de 2002-2003</b>
Inciter 175 entreprises à récolter les fourrages au moment optimal	25	25	322	184 %
Avoir implanté une technique de pressage du foin mieux adaptée au transport et à la commercialisation dans 10 entreprises agricoles	5	1	3	30 %
Avoir intensifié l'implantation de la culture du soya dans 21 entreprises du secteur ouest de la région	4	5	36	171 %
Avoir implanté la culture du pois sec pour l'alimentation des bovins laitiers dans 10 entreprises	4	2	11	110 %
Avoir implanté la culture du blé d'automne pour l'alimentation des animaux dans 4 entreprises	3	5	6	150 %

### Opération qualité des fourrages :

Afin de favoriser la récolte des fourrages à la période optimale, une grande opération a été lancée dans le Bas-Saint-Laurent. Il s'agit d'un réseau de veille et d'information auprès des productrices et producteurs agricoles sur tout le territoire pour annoncer, en temps réel, le moment de procéder à la récolte. À l'été 2002, une ligne téléphonique sans frais, « Info-Fourrages », a été mise en place.

En 2002, 150 entreprises agricoles ont été rejointes par la ligne « Info-Fourrages », 70 visites ont été réalisées aux champs et 214 courriels ont été expédiés afin d'inciter des productrices et producteurs à optimiser le temps de la récolte des fourrages.



## Agriculture biologique :

La responsable de l'agriculture biologique, avec la collaboration de membres de plusieurs équipes sectorielles, donne un appui technique aux entreprises en conversion, en diversification et en démarrage.

<i>Objectifs 2003</i>	<i>Cibles 2002-2003</i>	<i>Résultats 2002-2003</i>	<i>Résultats cumulatifs 2000-2003</i>	<i>% des objectifs de 2002-2003</i>
Avoir implanté des méthodes de culture biologique en production horticole dans 4 nouvelles entreprises	2	3	4	100 %
Avoir implanté la production de lait biologique dans 8 entreprises	3	2	32	400 %
Avoir adapté un programme alimentaire type de production laitière biologique utilisant des intrants produits en région dans 5 entreprises agricoles	5	0	1	10 %

## Grands gibiers :

L'élevage des grands gibiers est une jeune industrie qui a pris son envol dans les années 1980-1990. Il est fondamentalement artisanal et géographiquement dispersé. De plus, les entreprises spécialisées dans cet élevage n'étant pas enregistrées au MAPAQ, il faut les joindre par téléphone pour suivre leur évolution et leur offrir des services.

En 2002-2003, nous avons publié cinq articles sur la conduite et l'alimentation des sangliers, des bisons et des cervidés dans la revue « Grands et petits gibiers ». De plus, 51 rations ont été élaborées à la demande de producteurs, soit 42 pour les cervidés et 9 pour les bisons.

### 4.2.2 Services-conseils

#### Équipes de conseils locaux :

Les six équipes de conseils locaux, réparties sur tout le territoire, servent de portes d'entrée pour les diverses clientèles. Elles assurent également le contact de première ligne entre la direction régionale, les agricultrices et agriculteurs et les promoteurs de projets agroalimentaires.

Une grande proportion de leur temps de travail et de leur énergie sert à soutenir les agricultrices et agriculteurs dans leur **démarche agroenvironnementale pour se conformer au REA**, principalement la construction de structures d'entreposage de fumiers, l'aménagement d'enclos d'hivernage de bovins de boucherie et des projets de diminution de la pollution diffuse.

Les équipes de conseils locaux ont contribué à la réalisation de nombreux projets d'appui à la diversification et à la transformation en agriculture et agroalimentaire, de transfert technologique et d'aide à la relève agricole. D'une façon générale, elles répondent aux demandes d'information des clientèles en les transférant aux divers spécialistes régionaux, qui peuvent formuler des recommandations ou repérer les meilleures sources d'information.



### **Services-conseils en génie rural :**

Les membres de l'équipe en génie rural fournissent l'expertise permettant l'utilisation des matériaux les mieux adaptés et vulgarisent les concepts et les normes assurant le confort des producteurs agricoles et le bien-être des animaux. Au cours de la dernière année, plus de 85 interventions constituées de recommandations écrites et de croquis ont été réalisées. Elles ont porté plus spécifiquement sur :

- la construction de bâtiments agricoles (constructions, agrandissements, rénovation);
- le contrôle d'ambiance (ventilation, réfrigération);
- l'entreposage et la manutention de produits agricoles;
- la détection de tensions parasites dans les bâtiments d'élevage.

**PATBQ** (Programme d'amélioration des troupeaux de bovins de boucherie du Québec) :

Au 31 mars 2003, 111 entreprises d'élevage de bovins de boucherie participaient à ce programme. Elles regroupaient 6 497 vaches de reproduction.

Trois techniciens se partagent la tâche de suivi et d'encadrement de ces fermes. Près de deux visites par ferme ont été réalisées afin de conseiller les éleveurs sur la régie et la sélection génétique de leur troupeau, ce qui représente environ 220 visites à la ferme.

### Services-conseils de groupe :

Les conseillères et conseillers de la direction régionale soutiennent dans leurs démarches et activités 11 regroupements de services-conseils agricoles dans l'aspect humain, l'encadrement technique et la gestion. Le nombre de membres de ces groupes a légèrement augmenté de 5 % (+22 membres) par rapport à 2001-2002.

L'augmentation la plus importante provient des clubs d'encadrement technique (CET) avec une augmentation de 23 % (+29 membres) et un club supplémentaire. Suit le CREA avec une augmentation de 12 % (+7 membres). Les groupes conseils agricoles ont connu une baisse de 6 % (-14 membres).

	<i>2000-2001</i>	<i>2001-2002</i>	<i>2002-2003</i>
<b>CREA :</b>			
Nombre de membres	58	60	67
Investissement du MAPAQ	52 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
<b>Clubs d'encadrement technique :</b>			
Nombre de clubs	4	5	6
Nombre de membres	123	126	155
Investissement du MAPAQ	125 149 \$	158 235 \$	128 853 \$
<b>Groupes conseils agricoles :</b>			
Nombre de syndicats	5	5	5
Nombre de membres	231	228	214
Investissement du MAPAQ	210 214 \$	220 813 \$	194 584 \$
Nombre de membres total	412	414	436
Investissement total du MAPAQ	387 363 \$	439 048 \$	383 437 \$

### Accès services-conseils agricoles du Bas-Saint-Laurent (ASCABSL) :

Programme-pilote lancé conjointement en 1998 par la direction régionale et les deux Fédérations régionales de l'UPA, l'ASCABSL offre une aide financière de 50 % (maximum de 500 \$ par entreprise par année) pour certains services-conseils ciblés et non liés commercialement à des fournisseurs d'intrants. Une aide financière totalisant 37 967 \$ a été octroyée à 110 entreprises agricoles.

### 4.2.3 Diffusion de l'information et des connaissances

#### Tenue de colloques :

Pour pallier les difficultés de participation de certaines entreprises agricoles et agroalimentaires régionales aux colloques provinciaux, qui sont tenus le plus souvent dans le Centre-du-Québec, l'équipe régionale a de nouveau tenu, en 2002-2003, sa série de colloques régionaux d'envergure.

<i>Colloques régionaux</i>	<i>Dates</i>	<i>Endroits</i>	<i>Nombre de participants</i>
Production bovine	8 novembre 2002 9 novembre 2002	Sayabec Saint-Alexandre	100 45
Acériculture	23 janvier 2003 24 janvier 2003	Rimouski Cabano	225 375
Production laitière	11 février 2003 12 février 2003	Rivière-du-Loup Rimouski	330 260
Pomme de terre	28 février 2003	Rivière-du-Loup	50
Horticulture maraîchère et fruitière	31 janvier 2003	Rivière-du-Loup	85
Agriculture biologique	13 mars 2003 12 avril 2002	Sayabec Rimouski	125 250
Commercialisation des fourrages	26 février 2003	Rivière-du-Loup	165
Services-conseils	17 décembre 2002	Rimouski	73
TOTAL	--	--	2 083

En production ovine, on a choisi de substituer la tenue de colloques par la tenue de journées intitulées OVI-PLUS.

<b>Journées OVI-PLUS</b>	<b>Dates</b>	<b>Endroits</b>	<b>Nombre de participants</b>
La sélection des agnelles	3 décembre 2002	Sainte-Florence	60
Régie et alimentation de l'agneau lourd	20 février 2003	L'Isle-Verte	60
Aménagement et régie des bergeries versus gestion et environnement	20 mars 2003	Saint-Narcisse	80
<b>TOTAL</b>			<b>200</b>

Ces colloques et journées OVI-PLUS ont permis de joindre au total 2 283 participants. Ils ont été organisés et tenus en collaboration avec les organismes du milieu qui interviennent dans les différents secteurs. La participation à ces événements continue généralement d'augmenter.

#### **Publication d'articles :**

Le journal mensuel régional *Vision Terre et Forêt* est un véhicule privilégié pour joindre l'ensemble du monde agricole et agroalimentaire. Au cours de l'année 2002-2003, l'équipe régionale a pris en charge la production de 12 portraits d'entreprises agricoles qui font, chaque mois, la page centrale du journal.

Un cahier spécial traitant de la ligne « Info-Fourrages » et de la qualité des fourrages a été publié en mai 2002.

Six séries spéciales d'articles sur des thèmes particuliers ont également été publiés :

- deux sur la production ovine;
- deux sur la production bovine;
- un sur la production laitière;
- un sur la production acéricole.

Au total, 82 articles ont été rédigés sur des sujets variés tels que l'horticulture, les encans, la station d'épreuves ainsi que la promotion des colloques et des programmes de la direction régionale.

**Tenue de journées d'étable, d'information et de démonstration :**

(ces journées ont attiré environ 760 participants et participantes)

<b>Activités</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>	<b>Participants</b>
Journée d'information	Décembre 2002	Dégelis	45
Journée d'information	Décembre 2002	Sainte-Hélène	120
Journée d'information	Avril 2002	Mont-Joli	10
Journée d'information	Avril 2002	Rimouski	15
Journée d'information	Juin 2002	Mont-Joli	6
Journée d'information	Novembre 2002	Rimouski	8
Journée d'information	Novembre 2002	Sainte-Félicité	20
Journée de démonstration	Octobre 2002	Pohénégamook	18
Journée de démonstration	Octobre 2002	Pohénégamook	35
Journée de démonstration	Novembre 2002	Sainte-Paule	25
Journée de démonstration	Novembre 2002	Notre-Dame-du-Lac	15
Journée de démonstration	Novembre 2002	L'Isle-Verte	20
Journée de démonstration	Novembre 2002	Saint-Gabriel	30
Journée d'information	Novembre 2002	Saint-Vianney	75
Journée d'information	Janvier 2003	Saint-Fabien	22
Journée d'information	Mai 2002	Ladrière	40
Journée d'information	Mars 2003	Saint-Fabien	25
Journée d'information	Février 2003	Sainte-Luce	40
Journée d'information	Août 2002	La Pocatière	40
Journée d'information	Avril 2002	Rivière-du-Loup	10
Journée d'information	Avril 2002	Rivière-du-Loup	10
Journée d'information	Juillet 2002	Rivière-du-Loup	15
Journée d'information	Avril 2002	La Pocatière	10
Journée d'information	Août 2002	Rivière-du-Loup	25
Journée d'information	Août 2002	Saint-Gabriel	30
Journée d'information	Février 2003	Squatec	21
Journée d'information	Janvier 2003	Cabano	29

Il est à noter que l'équipe du Centre de services agricoles de La Pocatière, dont le bureau est situé sur le campus de l'Institut de technologie agroalimentaire à La Pocatière, est fréquemment sollicitée pour animer des cliniques d'information individuelle ou de groupe à des étudiants de l'établissement.

Les membres de l'équipe régionale ont également collaboré à l'organisation et à la tenue de nombreux autres événements locaux et régionaux organisés par des partenaires du milieu.

Enfin, les conseillères et les conseillers de l'équipe régionale ont présenté des conférences et des séances d'information lors d'autres événements ; 38 conférences au Bas-Saint-Laurent et 15 ailleurs au Québec.

#### **4.2.4 Autres interventions**

##### **Natur'BOEUF Bas-Saint-Laurent :**

Plusieurs membres de l'équipe régionale ont été très impliqués dans le développement et l'émergence d'un nouveau produit distinctif prometteur « Natur'BOEUF Bas-Saint-Laurent ». Il s'agit d'un bœuf élevé sans implant d'hormones, nourri avec des herbages et des céréales à paille de la région, selon un cahier des charges, sans recourir à des moulées à base de maïs, de soya et de résidus d'origine animale.

Cette viande distinctive est le résultat d'un partenariat régional exemplaire impliquant des agriculteurs, un abattoir, une entreprise de transformation et de distribution et une chaîne de commercialisation. Ce nouveau produit est actuellement vendu dans 7 supermarchés GP du Bas-Saint-Laurent et dans quelques magasins d'alimentation de la région de Québec.

L'intervention de l'équipe ministérielle a été déterminante à chacune des étapes de réalisation (conception, démarrage, etc.). Durant l'année 2002-2003, des conseillers se sont affairés à accompagner l'entreprise responsable de la marque de commerce, les Supermarchés GP, dans l'élaboration d'une entente de commercialisation avec la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

##### **Stations d'évaluation de taureaux, de béliers et d'agneaux :**

L'équipe régionale intervient en apportant un soutien financier et technique aux opérations de trois stations d'évaluation, soit une pour les taureaux de boucherie, une pour les béliers de race pure et une pour les agneaux commerciaux. Les activités se sont terminées au mois de mars 2003. Elles seront, au cours des prochaines années, assumées par le CEPOQ (Centre d'expertise en production ovine du Québec).



Un montant de 99 250 \$ a été versé en soutien aux opérations de ces stations d'évaluation.

<i>Stations d'évaluation</i>	<i>Nombre de bêtes évaluées</i>	
	2001-2002	2002-2003
Taureaux de boucherie	156	156
Béliers de race pure	260	240
Agneaux commerciaux	310	310

### **Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) Coopératives d'utilisation de main-d'œuvre agricole (CUMO)**

Le nombre de CUMA dans le Bas-Saint-Laurent entre mars 2002 et mars 2003 a été stable. En effet, aucune nouvelle CUMA n'est venue s'ajouter aux 16 existantes. Par contre, l'effectif s'est accru d'une vingtaine de membres. Les immobilisations sont demeurées sensiblement les mêmes à 2,6 millions de dollars.

Les rencontres de sensibilisation et d'encadrement organisées par le conseiller régional du MAPAQ sont très appréciées des productrices et producteurs. L'assemblée annuelle des CUMA du Québec a eu lieu à Montmagny le 19 novembre 2002.

En 2002-2003, les deux CUMO du Bas-Saint-Laurent se sont consolidées dans leur milieu. Le nombre d'entreprises membres de la CUMO de La Mitis est passé de 44 à 48 et le nombre d'employés permanents (6), d'occasionnels et de saisonniers (10) est demeuré inchangé. Le nombre de membres de la CUMO de la Côte-du-Sud est passé quant à elle de 41 à 88. Ce type de coopérative de partage de la main-d'œuvre se taille progressivement une place enviable dans le paysage agricole bas-laurentien.

### **4.3 ORIENTATION 3 : Soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire**

Nous nous étions engagés, dans le plan régional de résultats 2000-2001, à :

- réaliser, en partenariat avec la TCABSL, le portrait de l'industrie agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent;
- publier huit portraits agricoles, soit un par MRC, afin d'alimenter les CLD dans l'élaboration de leur plan d'action;
- publier cinq portraits sectoriels pour soutenir l'élaboration de plans de développement des industries ovine, bovine, acéricole, horticole maraîchère et fruitière, et des cultures fourragères et des grains.

Tous ces engagements ont été réalisés en 2000-2001. La direction régionale dispose donc d'une collection de 14 portraits récents du secteur agroalimentaire bas-laurentien, soit un portrait global, un portrait par MRC (huit) et cinq portraits sectoriels.

### 4.3.1 Établissement de cibles de croissance

La direction régionale avait déjà mis en priorité cinq secteurs à développer lorsqu'elle a travaillé au renouvellement de son offre de service. Des cibles ont été définies et les premiers résultats sont disponibles.

#### Cibles de croissance 2000-2003 par production

<i>Production ovine</i>	<i>Cibles de croissance</i>				<i>Résultats</i>	
	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2003</i>	<i>% ciblé 2003</i>
Indicateur : nombre de brebis	45 000	50 000	55 500	61 500	57 250	93 %
Investissement depuis 2000 = 10,6 M\$ Emplois créés depuis 2000 = 41						

<i>Production bovine</i>	<i>Cibles de croissance</i>				<i>Résultats</i>	
	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2003</i>	<i>% ciblé 2003</i>
<b>Vache-veau :</b>						
Indicateur : nombre de vaches	15 500	15 500	15 500	15 500	16 300	105 %
<b>Semi-finition :</b>						
Indicateur : nombre de bouvillons	10 000	10 000	10 000	10 000	10 323	103 %
<b>Finition :</b>						
Indicateur : nombre de bouvillons	900	1 000	1 200	1 500	1 208	81 %
Investissement depuis 2000 = 4,9 M\$ Emplois créés depuis 2000 = 11,5						

<i>Production acéricole</i>	<i>Cibles de croissance</i>				<i>Résultats</i>	
	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2003</i>	<i>% ciblé 2003</i>
Indicateur : nombre d'entailles	5,831 m	6,058 m	6,295 m	6,540 m	6,5 m	99 %
Investissement depuis 2000 = 18,3 M\$ Emplois créés depuis 2000 = 44						

### 4.3.2 Développement et croissance de l'agriculture

#### Soutien à la relève agricole et transfert des entreprises agricoles:

L'équipe régionale a collaboré, avec l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, à la tenue, les 21 et 22 février 2003 à Rimouski, de la quatrième édition du salon « Agri-Formation », à l'intérieur duquel se déroulait le concours régional « Agri-Génie ». Le salon 2003 a attiré 1 000 participants.

Les conseillères et conseillers de chacun des centres de services agricoles accompagnent les groupes de relève dans leur démarche, alors que le conseiller régional soutient les activités de l'association régionale. La direction régionale, pour sa part, a investi, au cours de l'année, plus de 21 335 \$ dans 23 projets réalisés par l'un ou l'autre des 12 groupes de relève.

Plusieurs membres de l'équipe régionale, particulièrement les conseillers et conseillères locaux et les membres de l'équipe d'économie et gestion, collaborent avec le Centre régional d'établissement en agriculture « Carrefour agricole du Bas-Saint-Laurent » à la réalisation de nombreux événements et activités.

Ils ont collaboré à la tenue de trois journées d'information sur le territoire et d'une journée thématique annuelle. Ils ont surtout participé à la réalisation d'études de faisabilité du transfert de fermes pour 25 entreprises agricoles.

Fait significatif, la ferme Ciboulette enr. de Saint-Pierre-de-Lamy dans le Témiscouata s'est méritée le prix Coop fédérée de Québec lors de la remise des prix de l'Ordre national du mérite agricole.

#### Diversification de l'agriculture régionale :

La direction régionale a continué d'investir dans l'application du programme « Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources et les territoires ciblés 2002-2006 ». Plusieurs conseillers et conseillères ont appuyé des agriculteurs et agricultrices dans la réalisation de projets de diversification de l'agriculture régionale. Cette mesure de la *Stratégie de développement économique du Bas-Saint-Laurent* a permis de poursuivre la réalisation de 12 projets et d'en débiter 16 nouveaux. Ces nouveaux projets ont généré des investissements totaux de 2 259 552 \$, de créer 25 nouveaux emplois et d'en consolider 24 autres.

• Nombre de projets :	16
• Offre totale de subventions	501 435 \$
• Nombre d'emplois projetés au terme des projets :	
nouveaux :	25
consolidés :	24
Investissements totaux :	2 259 552 \$

Les aides financières ont permis de soutenir et de favoriser le développement de nouvelles productions en émergence ou peu ou pas présentes sur le territoire et de nouvelles pratiques qui permettent de diversifier l'agriculture régionale; la production d'oiseaux, gibiers, l'établissement de fermes caprines et de brebis laitières, la production d'agneaux et de bœufs biologiques et de nouvelles productions horticoles (bleuets, courges, etc.) et, enfin, le développement de plusieurs cultures fruitières et maraîchères biologiques.

### **Agriculture biologique :**

L'équipe régionale a ciblé la production biologique comme étant une occasion de développement intéressante. La demande pour les aliments produits biologiquement est en croissance partout dans le monde.

Quelques laiteries offrent une prime aux productrices et producteurs de lait biologique pour ce type de lait. À la suite du travail réalisé durant les dernières années, un club d'encadrement technique en production de lait biologique au Bas-Saint-Laurent a été créé. Il s'agit du deuxième de ce genre au Québec. Le Bas-Saint-Laurent est d'ailleurs la deuxième région productrice en importance au Québec. Plusieurs actions ont été accomplies pour faire la promotion de la production de lait biologique.

Le programme « Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et agroalimentaire dans les régions-ressources et territoires ciblés 2002-2006 » a permis d'appuyer la réalisation de 13 projets d'agriculture biologique pour une aide financière totale de 159 602 \$. Il s'agit principalement de projets de productions fruitière et maraîchère. Quelques projets particuliers (3) de transfert technologique ont également été conduits. L'aide financière totale octroyée à des entreprises de ce secteur a été de 182 106 \$.

### **Redynamisation de la production laitière du Témiscouata :**

À la suite du constat d'un déclin de la production laitière dans la MRC du Témiscouata, au cours des dernières années, un comité de travail initié par la direction régionale, a élaboré un projet de redynamisation du secteur. Le travail en cours met à contribution plusieurs organisations de la MRC et l'agronome en poste à Notre-Dame-du-Lac, dans la réalisation d'une vaste enquête pour diagnostiquer l'origine de cette baisse de la production. Les premiers résultats de ce travail seront présentés à l'automne 2003. On cherchera ensuite à établir un plan d'action pour contrer ou ralentir ce phénomène.

### **4.3.3 Plans de développement sectoriels**

L'équipe régionale a également continué de s'impliquer et de soutenir les cinq comités de suivi des plans de développement élaborés dans les industries ovine, bovine, acéricole, horticole maraîchère et fruitière et des grains et fourrages . Deux de ces groupes de travail ont modifié leur structure de travail ainsi que les objectifs généraux et mandats de travail. C'est ainsi qu'ont été mis en place le Groupe de travail et d'échanges en production ovine et le Comité des intervenants en horticulture. Leur mission est de favoriser l'échange d'information entre les intervenants et accroître la concertation en vue de soutenir le développement de ces industries régionales.



La direction régionale a soutenu de nombreuses activités de promotion de l'agriculture et de l'agroalimentaire organisées par des organismes du milieu et y a investi 9 188 \$.

La direction régionale s'est associée à trois partenaires, La Financière agricole du Québec, la TCABSL et les Supermarchés GP, pour prendre en charge l'organisation de deux dîners-rencontres de l'industrie agroalimentaire, avec la collaboration d'organismes locaux, plus particulièrement des CLD et des SADC.

Ces événements ont pour objectif de faire connaître et reconnaître l'importance de l'industrie agroalimentaire auprès des intervenants socioéconomiques et, plus spécialement, ceux du monde des affaires. Ces dîners-rencontres mettent à l'honneur la gastronomie régionale et des conférenciers de renom sur des thèmes adaptés à chacun des secteurs de la région.

Le quatrième dîner-rencontre, tenu dans La Matapédia à Amqui au mois de mai, a réuni 164 participants, alors que le cinquième, tenu à Rivière-du-Loup au mois de décembre, a attiré 161 personnes.

La direction régionale appuie également la tenue de 4 expositions agricoles (Amqui, Notre-Dame-du-Lac, Saint-Pascal et Rimouski). Sa contribution dans l'organisation de l'Exposition agricole régionale de Rimouski a été importante. Elle y a tenu également un kiosque d'envergure sur l'importance de la production acéricole au Bas-Saint-Laurent.

#### **4.4 ORIENTATION 4 : Modernisation du cadre de gestion et application des façons de faire**

La direction régionale s'est engagée, avec l'ensemble des directions régionales de la Direction générale des affaires régionales (DGAR), à moderniser son cadre de gestion.

Les principaux résultats ont été :

- la mise en œuvre d'un plan d'action régional de résultats et la reddition de compte;
- la mise en œuvre de la Déclaration de services aux citoyens (automne 2001);
- la mise en place d'un processus de traitement des plaintes;
- la révision de la démarche d'accueil et de demandes de renseignements.

La direction régionale a pris des engagements dans un plan d'action régional de résultats en lien avec les quatre principes ministériels devant guider ses façons de faire, soit le partenariat, la concertation, la gestion par résultats et la simplification administrative.

#### 4.4.1 Partenariat

La direction régionale a déjà ciblé les services et les organismes qu'elle soutient financièrement d'une façon courante.

Elle continue de travailler à la mise en place d'une **offre harmonisée de services-conseils du MAPAQ et des organismes dispensateurs de services.**

Elle poursuit également son action au sein du Comité régional MAPAQ-UPA sur les services conseils, en cherchant à faciliter le réseautage des différents groupes de services-conseils et la mise en commun des services, à favoriser leur promotion, à organiser des activités de formation à l'intention tant des administrateurs que des conseillers des différents groupes de services et à organiser un colloque régional sur les services-conseils. Un **projet financé par le CDAQ et le MAPAQ régional** est présentement en cours de réalisation à cet effet.

Le MAPAQ a cogéré, durant l'année 2002-2003, avec les deux Fédérations régionales de l'UPA, le programme-pilote « Accès services-conseils agricoles du Bas-Saint-Laurent ».

#### 4.4.2 Concertation

La direction régionale a pris deux engagements à l'égard de la concertation :

- 1) Que d'ici 2001, aient été ciblés les principaux réseaux d'influence regroupant les décideurs régionaux et qu'une présence ministérielle y ait été assurée.

La liste qui suit présente les réseaux d'influence où la direction régionale juge sa participation nécessaire :

- comité de coordination de la *Stratégie de développement économique des régions-ressources*;
- conférence administrative économique;
- conférence administrative régionale;
- TCABSL - comité exécutif et conseil d'administration;
- comité de gestion de l'*Entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne*;
- comité de gestion de l'*Entente spécifique sur la mise en valeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent*;
- tables agroalimentaires des MRC ( Kamouraska, La Matapédia et Témiscouata);
- table agricole de la Rimouski-Neigette;
- comités de suivi des plans sectoriels de développement et de l'industrie des grains et des fourrages et de l'industrie bovine;
- table de concertation acéricole du Bas-Saint-Laurent;
- groupe de travail et d'échanges en production ovine;
- comité des intervenants en horticulture;

- comités de redynamisation de la production laitière de La Matapédia et du Témiscouata;
- comité MAPAQ-UPA sur le développement des services-conseils et d'ASCABSL;
- CLD (8) et SADC (8).

2) Que d'ici 2003, la concertation régionale ait donné les résultats suivants : offre harmonisée de services-conseils, réalisation d'un plan stratégique régional de développement, d'un plan sectoriel en agroenvironnement et de projets en partenariat.

La direction régionale chemine donc en fonction de ces quatre volets. Le plan stratégique de l'*Entente cadre de développement du Bas-Saint-Laurent* est élaboré et en voie de réalisation. Il comprend un important volet agroalimentaire. Le plan d'action concertée en agroenvironnement 2000-2003 a été réalisé et actualisé au cours de la dernière année. La direction poursuit ses efforts pour l'harmonisation des services-conseils.

La direction régionale continue d'exercer des activités au sein de la TCABSL, dont le plan stratégique s'intègre pleinement à celui de la direction régionale. Elle soutient de plus cet organisme à raison de 50 000 \$.

Enfin, la direction mène une foule de projets en partenariat, tant dans des activités de transfert technologique (démonstrations, colloques, etc.) que de développement et de promotion (stands, expositions, etc.).

#### **4.4.3 Gestion par résultats**

La direction régionale s'est engagée de nouveau, en 2001-2002, dans la rédaction d'un plan régional de résultats et dans la reddition de compte sur les résultats obtenus en fin d'année.

Elle a, de plus, amorcé cette démarche avec la majorité des groupes qu'elle soutient financièrement (GCA, CET et CREA) afin que ceux-ci intègrent dans leur plan d'action des objectifs de résultats harmonisés à ceux du plan d'action régional par résultats de la direction régionale.

#### **4.4.4 Simplification administrative**

La simplification administrative n'a pas fait l'objet d'un travail spécifique au cours de l'année 2001-2002. La modernisation de la DGAR implique actuellement une définition des principaux processus administratifs des directions régionales. Celle-ci a d'ailleurs évalué la satisfaction des diverses clientèles en 2002-2003.

Des efforts spécifiques ont été investis pour permettre l'application la plus simple possible des processus qui ont été redéfinis sur une base provinciale.

## 5. AUTRES ACTIVITÉS

### 5.1 Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre

Cette loi a pour but de protéger les productrices et producteurs de pommes de terre de semence dans les zones déterminées et spécifiées par le règlement.

Des conseillères et conseillers ont réalisé une vaste campagne de dépistage du flétrissement bactérien dans 84 champs de pommes de terre de 20 fermes à l'ouest de la région. Le travail a consisté également à faire une évaluation générale des champs de pommes de terre de table, en vue d'autoriser l'utilisation d'une partie de la récolte pour l'autosemence l'année suivante.



Les proportions de fermes et de champs touchés ont été respectivement de 20 % et 11 % en 2002.

Les officiers du ministère ont assisté également, d'une façon préventive, aux diverses opérations de désinfection des endroits d'entreposage, de la machinerie, des véhicules, des contenants utilisés et des vêtements chez les productrices et producteurs en zone protégée.

### 5.2 Enregistrement des exploitations agricoles

Le personnel des centres de services agricoles s'applique d'une façon ponctuelle à l'enregistrement de nouvelles entreprises agricoles ou à la mise à jour de fiches d'exploitation déjà existantes.

### 5.3 Aménagement du territoire et développement rural

Des expertises spécifiques ont été mises au service du milieu par le conseiller régional et quelques autres membres de l'équipe régional :

- avis ministériels et régionaux sur les schémas d'aménagement (8);
- conseils et support technique et professionnel sur l'aménagement du territoire;
- application des Lois et règlements pour la protection du territoire et des activités agricoles;
- le suivi de l'*Entente régionale sur le reboisement*;
- la participation à six Audiences publiques du BAPE sur trois projets routiers;
- la participation aux Audiences publiques du BAPE sur le développement durable de l'industrie porcine.

## Annexe 1 – Centres de services agricoles et personnel

### Centre de services agricoles de La Pocatière

401, rue Poiré  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-4666  
Télécopieur : (418) 856-5149

- **Claude Gaudette**, agronome, conseiller régional en grandes cultures
- **George Dugal**, ingénieur-agronome, responsable de l'équipe des conseils locaux et de la gestion du programme Prime-Vert
- **Ghislain Alexandre**, technicien agricole
- **Jean-Marie Fortin**, technicien agricole
- **Laurent Munyan**, agronome, conseiller régional en alimentation animale et responsable du dossier des grands gibiers
- **Yvonne Dumais**, agente de bureau

### Centre de services agricoles de Rivière-du-Loup

351, boul. de l'Hôtel-de-Ville  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2

Téléphone : (418) 862-6341  
Télécopieur : (418) 862-1684

- **Diane Drolet**, agente de secrétariat
- **Jacqueline Paradis**, agente de secrétariat
- **Laure Boulet**, agronome, conseillère régionale en horticulture
- **Marcel Hudon**, technicien agricole
- **Rachel Proulx**, technicienne agricole
- **Régis Potvin**, ingénieur-agronome, conseiller régional en génie rural et responsable de l'équipe agroenvironnementale
- **René Gagnon**, agronome, responsable de l'équipe des conseils locaux
- **Serge Bouchard**, technicien agricole
- **Sylvie Raymond**, agronome, responsable de l'équipe sur la qualité des fourrages et de l'équipe *ad hoc* sur la production caprine

**Centre de services agricoles de Notre-Dame-du-Lac**  
**78, rue de l'Aréna Nord**  
**Notre-Dame-du-Lac (Québec) G0L 1X0**

**Téléphone : (418) 899-6768**  
**Télécopieur : (418) 899-2618**

- **Diane Viel**, agente de bureau (prêt de service)
- **Donald Beaulieu**, technicien agricole
- **Véronique Gagnon**, agronome, responsable de l'équipe des conseils locaux

**Centre de services agricoles de Matane**  
**616, avenue Saint-Rédempteur, local B-194**  
**Matane (Québec) G4W 1L1**

**Téléphone : (418) 560-8244**  
**Télécopieur : (418) 560-8385**

- **Louise Bélanger**, technicienne agricole (prêt de service)
- **Norbert Chabot**, agent agricole
- **Roger Fournier**, agronome, responsable de l'équipe des conseils locaux

**Centre de services agricoles d'Amqui**  
**26, boul. Saint-Benoît Ouest, local 107**  
**Amqui (Québec) G5J 2E2**

**Téléphone : (418) 629-2278**  
**Télécopieur : (418) 629-5911**

- **Alain Turcotte**, technicien agricole
- **Marianne Ouellet**, agente de secrétariat
- **Régis Rioux**, agronome, responsable de l'équipe des conseils locaux

## Centre de services agricoles de Rimouski

335, rue Moreault  
Rimouski (Québec) G5L 1P4

Téléphone : (418) 727-3615

Télécopieur : (418) 727-3967

- **Bertrand Berger**, technicien agricole, responsable du dossier apiculture
- **Bruno Jean**, technicien agricole
- **Camille Morneau**, M.A., conseiller régional en aménagement et développement rural
- **Chantal Rioux**, agente de secrétariat
- **Charlotte Sutton**, agente d'information (occ.)
- **Christian Charest**, technicien agricole, responsable de l'équipe des technologies
- **Christian Pelletier**, **agronome**, conseiller régional en productions bovine et laitière
- **Christiane Cossette**, technicienne agricole, conseillère régionale en agriculture biologique
- **Claude Hudon**, technicien agricole
- **Gaétan Lauzier**, conseiller régional en acériculture
- **Gisèle Whittom**, agente de bureau
- **Jean Gagnon**, **agronome**, M. Sc., conseiller régional en gestion et économie, relève, formation et main-d'œuvre agricoles
- **Jean-René Côté**, technicien agricole
- **Luc Vézina**, **agronome**, M. Sc., directeur régional par intérim
- **Lucie Desmeules**, agente de secrétariat
- **Lucie Voyer**, agente de secrétariat
- **Lucille Fortin**, technicienne en administration, responsable des équipes administration et communication
- **Marthe Proulx**, technicienne en information
- **Martin Rousseau**, technicien agricole
- **Martial Tremblay**, **agronome**, conseiller régional en production ovine et responsable de l'équipe des conseils locaux
- **Nicole Côté**, agente de secrétariat
- **Paul Belzile**, technicien agricole
- **Pierrette Boucher**, **agente de secrétariat**
- **Raymond Martel**, M. Sc., ingénieur-agronome, conseiller régional en transformation et marketing
- **Thérèse Caron**, agente de secrétariat

## Annexe 2 – Sommaire des aides financières 2002-2003

<b>Programme « Prime-Vert » (agroenvironnement)</b>	
1. Structures d'entreposage des fumiers (étalées – 5 ans)	5 856 937 \$
2. Clubs agroenvironnementaux	401 719 \$
3. Rampes d'épandage de lisiers	9 473 \$
4. Pollution diffuse	39 691 \$
<b>Total :</b>	<b>6 307 820 \$</b>

<b>Programme « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en régions 2000-2003 »</b>	
1. Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire	
• innovation et transfert technologique	58 550 \$
• relève agricole	21 339 \$
• appui à l'adaptation et au développement régional	242 066 \$
	\$
2. Appui à l'évaluation génétique des bovins et des ovins	67 000 \$
3. Soutien aux services-conseils et à l'établissement	
• services-conseils de groupe	323 438 \$
• CREA	60 000 \$
• accès services-conseils agricoles Bas-Saint-Laurent inc.	37 967 \$
• appui au réseautage	4 000 \$
	\$
<b>Total :</b>	<b>814 360 \$</b>

<b>Programme « Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources et territoires ciblés 2002-2006 »</b>	
1. Diversification de l'agriculture	511 195 \$
2. Transformation et valorisation des ressources agricoles	633 003 \$
<b>Total :</b>	<b>1 144 198 \$</b>

<b>Grand total :</b>	<b>8 199 378 \$</b>
----------------------	---------------------